

## La contribution du transport de personnes aux gaz à effet de serre : Changer et varier les façons de se déplacer

Par *Éric N. Dubaime et Jonathan Ramacieri*

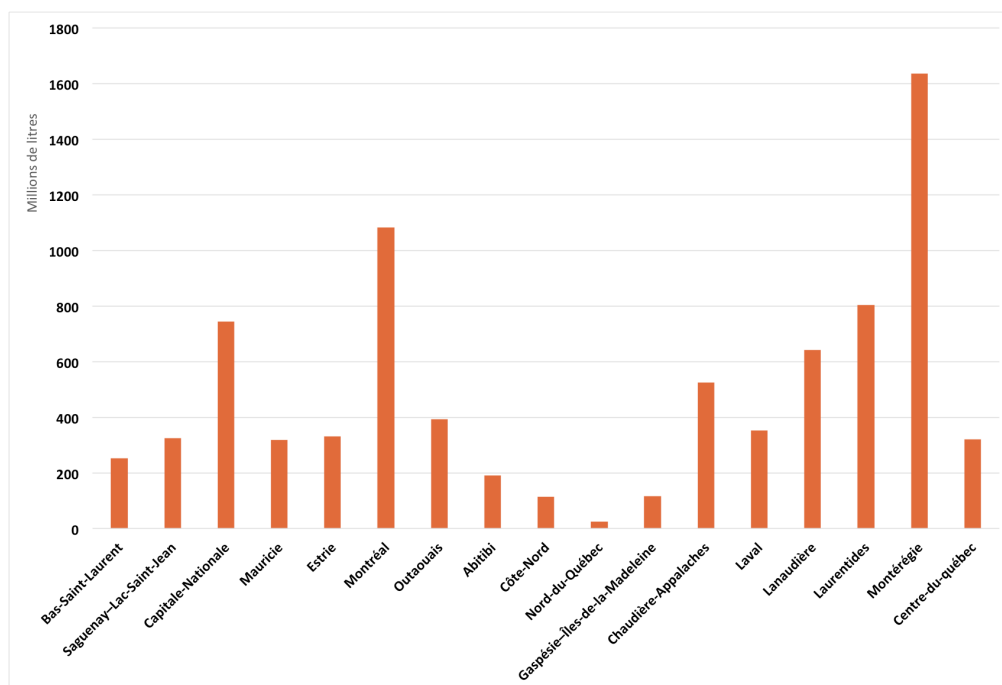
Comme c'est le cas pour plusieurs pays, et en particulier en Amérique du Nord, le transport de personnes au Québec repose avant tout sur l'utilisation de la voiture en solo. En 2017, le Québec comptait à lui seul 4,7 millions de véhicules de promenades immatriculés sur son territoire. En 2016, le parc automobile, qui est formé des voitures et des camions légers, génère 17,2 millions de tonnes équivalent CO<sub>2</sub> par année, correspondant à 21,9 % du total des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la province. Pour réduire les émissions polluantes de ces véhicules, un coût d'immatriculation additionnel est imposé aux véhicules de forte cylindrée. Toutefois, force est de constater que ce coût additionnel ne permet pas de ralentir l'achat de VUS ou de camion léger qui ont toujours la cote.

### Une situation généralisée

À l'aide du Recensement des essenceries en opération au Québec, il est possible de calculer le volume d'essence vendu au détail à travers la province pour l'année 2016 (édition la plus récente). En effet, la Régie de l'énergie est tenue de compiler périodiquement des données au sujet du prix, du volume de ventes et des tendances du marché des produits pétroliers.

Comme nous pouvons le voir au graphique suivant, le volume de ventes d'essence en 2016 est inégal d'une région à l'autre du Québec. Naturellement, la concentration de la population joue un rôle important dans ce portrait. Ainsi, l'importante population et les nombreuses MRC qui composent la Montérégie en font la région où l'on retrouve le plus grand volume d'essence vendu. De même, malgré un important réseau de transport en commun, la région de Montréal arrive deuxième dans ce classement avec des ventes d'essence totalisant plus d'un milliard de litres. Le classement se poursuit ensuite avec les régions en périphérie de ces grands centres urbains : Laurentides, Lanaudière et Chaudières-Appalaches.

### Graphique 1. Volume annuel de ventes d'essence par région administrative



En 2016, on comptait 2 875 stations d'essence au Québec. Au total, le volume de ventes pour la même année s'élevait à 8,2 milliards de litres d'essence, soit 2,8 millions de litres en moyenne par station.

L'auto solo constitue depuis des décennies le mode de déplacement le plus courant pour les personnes, si bien que notre mode de vie et notre façon d'aménager le territoire sont grandement influencés par celui-ci. Toutefois, ce mode de déplacement se révèle de moins en moins soutenable, aussi bien du point de vue des émissions de GES que des ressources qu'il engouffre année après année. Dans son rapport intitulé, Prochaine station : l'écofiscalité, l'organisme TRANSIT montre que les voitures et les routes accaparent chaque année entre 43 et 51 G\$ des contribuables et de l'État québécois, soit environ 13 % du PIB. Les frais liés à la congestion routière ne cessent également d'augmenter, étant aujourd'hui estimés à près de 4,2 G\$ par année.

## Des solutions à portée de main

Redéfinir le transport de personnes avec...	Réduction(ég. CO2)
<p><b>1) Le transport collectif :</b></p> <p>La Société de transport de l'Outaouais (STO) a adopté un ensemble de mesures pour favoriser le transport collectif, notamment avec le projet Rapibus : plus de 2 000 places de stationnements incitatifs, des voies réservées et des arrêts limités pour accélérer le transport vers les centres névralgiques. De 2013 à 2018, l'achalandage à la STO s'est accru de 14 % dans les secteurs desservis par le Rapibus, contre 6,2 % pour les autres secteurs. Plus de 12 000 passagers se déplacent avec Rapibus, ce qui représente 10 000 voitures de moins sur les routes. La STO a aussi choisi de remplacer l'ensemble de son parc d'autobus par des modèles hybrides. Elle compte actuellement 79 véhicules hybrides qui, en 2025, constitueront la moitié de sa flotte de 400 autobus.</p>	<p><b>4 700 tonnes (projet Rapibus)</b></p>
<p><b>2) Les autobus électriques :</b></p> <p>La Compagnie électrique Lion, située à Saint-Jérôme, est spécialisée dans la conception et la fabrication de véhicules électriques : autobus, minibus, camions urbains. Depuis 2015, elle commercialise un autobus 100 % électrique, le LionC. Plus dispendieux à l'achat, il permet de diminuer la facture annuelle d'énergies de 13 000 \$ (diesel) à 2 500 \$ (électricité). À ces économies d'énergie s'ajoutent des frais d'entretien moins élevés et des subventions gouvernementales qui le rendent très concurrentiel.</p>	<p><b>23 tonnes (par autobus)</b></p>
<p><b>3) L'autopartage et les forfaits combinés :</b></p> <p>Fondée il y a 25 ans, la compagnie Communauto vient d'annoncer l'augmentation de sa flotte de véhicules à 2 050 voitures offertes en location à Montréal, Québec, Gatineau et Sherbrooke. Chaque voiture permet de remplacer entre 8 et 10 véhicules privés, 75 % des abonnés affirmant avoir vendu ou renoncé à l'achat d'une voiture. Communauto s'est également associée à différentes sociétés de transports en commun pour offrir des rabais dans le cadre d'abonnements combinés. À Montréal, les abonnés au forfait DUO auto+bus bénéficient d'un rabais de 3,45 \$ sur la carte mensuelle de la STM, un accès au forfait « économique » de Communauto sans payer le droit d'adhésion remboursable de 500 \$ et un rabais de 59 \$ sur l'abonnement annuel à BIXI. De même, le Passeport Mobilité, offert par l'organisme Voyagez futé, constitue une solution tout inclus permettant aux entreprises d'offrir à leurs employés un abonnement simultané à Communauto, la STM et BIXI au coût de 1 080 \$ par année. En plus d'offrir aux entreprises des économies d'impôts, cette formule comporte des rabais importants sur chaque abonnement.</p>	<p><b>50 000 tonnes (abonnés Communauto de Montréal seulement)</b></p>

D'après l'inventaire des émissions de GES (1990-2016) du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le nombre de voitures et de camions légers est en constante augmentation depuis 1990. Malgré une augmentation de 15 % du parc de voitures, leur contribution aux GES a toutefois diminué de 12,9 % avec l'amélioration des véhicules. Cependant, la croissance fulgurante de 225 % du nombre de camions légers et de 125 % des GES qui s'y rattachent assombrit le portrait. Il faudra donc redoubler d'efforts pour atteindre les cibles de la Politique de mobilité durable 2030 du gouvernement du Québec : réduire de 20 % l'utilisation de l'auto solo et de 37,5 % les GES émis par le secteur du transport en général. À cet égard, des mesures d'écofiscalité comme le système bonus-malus pourraient ici constituer un atout.



NUMÉRO 34 — OCTOBRE 2019

IRÉC

Les fiches techniques visent à faciliter la compréhension d'un concept ou d'un calcul économique sur un thème précis d'intérêt public. En s'appuyant sur les résultats de recherches plus fouillées de l'IRÉC, elles offrent la possibilité de s'interroger sur les paramètres économiques des propositions dans l'actualité québécoise.

**Institut de recherche en économie contemporaine**

10555, avenue de Bois-de-Boulogne, C.P. 2006  
Montréal H4N 1L4, 514 380-8916

secretariat@irec.quebec / www.irec.quebec



IREContemporaine



@IREC\_recherche

Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 978-2-924927-38-0 (PDF)